

Où nous en sommes...

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **27 (1939)**

Heft 539

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-263296>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

et un autre à la Conférence panaméricaine de Lima, affirmant sa foi, entre toutes les forces de paix, dans la collaboration internationale. Des protestations énergiques ont été élevées contre les bombardements de la population civile en Espagne, et les persécutions contre les Juifs. Ajoutons que la Secrétaire générale est en relations avec le Comité Intergouvernemental d'aide aux réfugiés afin d'envisager une collaboration possible entre ce Comité et le Mouvement de Jeunesse.

Aidez la Tchécoslovaquie

Le Conseil National des Femmes tchécoslovaques, à la tête duquel reste indomptablement vaillante notre amie, le sénateur Plaminkowa, nous a adressé plusieurs messages émouvants de dignité, de courage, mais aussi d'amère tristesse, qui font ressortir de façon frappante l'étendue des sacrifices tant moraux que matériels imposés à ce malheureux pays, sous l'un de ces messages, « La Tchécoslovaquie n'a pas perdu les grandes qualités de travail de son peuple, et elle s'efforcera d'en donner l'exemple dans une Tchécoslovaquie nouvelle et plus petite. Elle continuera, comme par le passé, à fournir un travail utile à tous, un travail dont le but est de bien servir ceux qui achèteront ses marchandises et ceux qui les emploieront. Les principes tchécoslovaques de sincérité et d'honnêteté se sont toujours manifestés et continueront à l'être dans la qualité de ses fabrications ».

Et le petit dépliant, que nous avons sous les yeux, énumèrent en l'illustrant de croquis pressenti et joliment tracés une liste incroyablement longue de produits de tout ordre que pourra livrer la Tchécoslovaquie: métallurgie, appareils électriques, textiles, chaussures, cuirs, bières, produits alimentaires, verrerie, produits chimiques, crayons, allumettes, quincaillerie, caoutchouc, bois, meubles, instruments agricoles, etc., etc. « La Tchécoslovaquie, pays honnête d'un peuple honnête, ne demande pas l'aumône. Elle vous demande du travail. Aidez la Tchécoslovaquie par du travail: vous serez récompensés par la qualité ».

Où nous en sommes...

Une lectrice nous ayant demandé par l'entremise du « Petit Courrier » si la propagande recommandée par plusieurs de nos amies pour trouver de nouveaux abonnés avait porté des fruits, nous ne pouvons mieux faire en réponse que de publier ci-après ce tableau qui parle par lui-même:

Désabonnements (durant la période du 31 août 1938 au 25 janvier 1939)	70
Nouveaux abonnements durant la même période	20

Perte nette: 50

Nos amis voient donc l'effort de propagande qui s'impose à nous, même simplement pour maintenir notre effectif de l'an passé, et tous les concours seront les bienvenus. Nous saisissons cette occasion pour remercier chaleureusement

Sylvie (Genève) (envoi de noms et d'adresses de personnes susceptibles de s'abonner).

Anonyme (Vevey) (abandon du montant d'un abonnement payé à double, nous permettant de servir gratuitement notre journal à une ancienne abonnée obligée de nous quitter pour motifs financiers).

Merci d'avance à tous ceux et à toutes celles qui voudront nous aider en s'inspirant de ces moyens.

A UN VOLONTAIRE DE GUERRE TOMBE AU FRONT

Tant de soleil... et ton tombeau est noir et froid,
Tant de fleurs... et aucune ne fleurit pour toi,
Tant de beautés... et tu ne les connais pas,
Tant de créations... et n'y travaillaient point tes bras.

Tant de misères... et tu n'offres pas de secours,
Tant de chants... et tu restes muet et sourd,
Tant de feux... et tu es transi, glacé,
Tant de vies!... et tu es si vite passé!

Elisabeth ROHN.

(Id.).

AMES

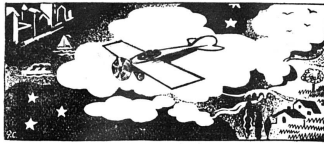
Il y a des âmes très fines,
Et que la vie a fort peignées;
Elles marchent en énigme
Voulant être devinées,
Jouant avec leur émotion
Et sont terrifiées
S'il n'y a pas de solution.

Elles sont sans cesse égarées
Ne sachant ni sortir, ni entrer;
Elles sont toujours séparées,
Toujours seules dans la foule.
Il semble dans la profondeur
De leur intérieur
Voir un triste rêve ternir...

D'un meilleur monde — un souvenir —

(Id.).

Meta ESCHERICH.



Correspondance

Suisse romande et Suisse orientale

Winterthur, le 24 janvier 1939.

Chère Rédactrice,

Chaque fois que je suis rentrée ces derniers mois d'une conférence « suisse », c'est-à-dire d'une réunion de représentants ou représentants de tous nos cantons j'ai été vraiment frappée d'une

chose: le manque absolu d'intérêt et de compréhension du côté de nos confédérés et confédérées romands pour nos inquiétudes, nos luttes passionnées en faveur de la défense spirituelle nationale, et pour le danger quotidien dont nous menaçons une infiltration étrangère très importante. Cette impression a été confirmée par des conversations avec des amis romands: « La Suisse orientale s'affole, disent-ils, elle perd la tête, et le devoir de la Suisse romande est de se tenir tranquille ». En effet, puisqu'il n'y a pas de danger de son côté, pourquoi s'agitait-elle ?

Or il faut bien constater, que s'il y a danger pour la Suisse orientale — pour ne pas dire allemande ! — il y a danger pour la Suisse entière. Une Suisse, privée de ses cantons non romands, même une Suisse dans certaines parties de laquelle régnerait une mentalité inspirée d'idéals politiques étrangers, aurait bien vite cessé d'être une Suisse telle nous l'entendons.

Et si, dans nos régions, on commence à envi-

Animaux démodés ?...

C'est ainsi, et fort galamment, que M. Gonzague de Reynold nous qualifie, nous autres suffragistes suisses, dans le volume intitulé *Conscience de la Suisse*, qui vient, nous apprend la *Vie Protestante* de Genève, de paraître en librairie. Et de ce volume, et toujours d'après ce que nous en dit la *Vie Protestante*, M. Gonzague de Reynold veut bien consacrer tout un grand chapitre à nous exposer, à nous femmes suisses, quels sont nos devoirs nationaux. Sans doute étions-nous incapables d'y songer par nous-mêmes, et n'est-il pas infiniment précieux qu'un homme tel que M. Gonzague de Reynold veuille bien nous instruire à cet égard ?

Tout de même, il faut l'avouer, ces devoirs nationaux, nous ne les envisageons pas tout à fait du même point de vue que M. de Reynold. Car, d'après l'écrivain fribourgeois, notre tâche serait d'abord de mettre dans la vie quotidienne la joie, l'élégance, et même l'imprévoyance de notre féminité. Assises à la porte de la ville, nous ferions ainsi honneur à notre époux, et rendrions plus accueillante la cité... Nous devrions aussi défendre la société en demeurant assises (que de sièges il faudrait pour cela! et pourquoi donc M. de Reynold a-t-il peur de nous voir debout?...), aux sources de la vie sociale, qui sont la famille, la maison, le domaine, le lieu, la cité. Mais notre influence, comprenons-le bien, devrait se manifester en dehors de toute politique, au sens rétréci et vulgaire de la *démocratie*, et notre action serait d'autant plus forte que nous aurions renoncé au féminisme (est-il besoin de le dire, d'ailleurs, puisque la suffragette étant « un animal démodé », il va de soi que la femme « noblement vêtue » pour faire honneur à son époux que M. de Reynold nous présente comme modèle, ne pourrait que s'en détourner avec effroi...)

Inutile de prolonger les exemples de ce galimatias romantique. Il est des personnes qu'il a scandalisées. Nous les trouvons bien bonnes de le prendre au sérieux. Car la conception que M. de Reynold se fait de la vie nationale actuelle est si totalement différente de la nôtre que nous avons l'impression en le lisant de ne pas appartenir au même monde. Cette conception arriérée, réactionnaire — nous ne

dirons même pas féodale, car aux temps de la féodalité, combien de femmes en l'absence des chefs masculins devaient prendre de lourdes responsabilités pour défendre, autrement qu'assises et parées aux portes de la ville, le domaine ou le lieu ? — étroite et banale du rôle de la femme est en désaccord si complet avec les dures réalités, les terribles exigences de la vie d'aujourd'hui qu'il faut mettre volontairement un bandeau sur ses yeux pour ne pas s'en apercevoir. Que fait M. de Reynold de la foule des ouvrières peinant à l'usine ? de la masse des paysannes courbées sur la terre du jardin ou du champ ? de la misère des travailleuses à domicile, tirant fiévreusement l'aiguille ? de l'angoisse qui se lit sur les visages des chômeuses ? Connait-il les préoccupations des mères qui songent à l'avenir de leurs filles ? celles des ménagères devant le renchérissement continu de la vie ? celles des travailleuses sociales qui essaient de remonter le courant du paupérisme ou de l'immoralité ? celles des intellectuelles aussi, qui voient en cette démocratie « rétrécie et vulgaire » le seul salut de notre pays dans la tourmente actuelle, et pour lesquelles le devoir national n'est certes pas celui de l'imprévoyance ? Et n'y a-t-il pas une touchante naïveté de sa part à déclarer que, les hommes ayant amené le pays dans une impasse, il n'y a que les femmes qui puissent les aider à en sortir... par quels moyens ? Car, si « animaux démodés », nous continuons, nous suffragistes suisses à réclamer ce droit de vote — que nous serons bientôt les seules femmes de toute l'Europe à ne pas posséder — c'est pour mieux le remplir, notre devoir national; c'est pour être plus aptes à soulager la misère, à protéger l'enfance et la maternité, à améliorer les conditions de vie des faibles, à lutter contre la pègre de l'immoralité publique; et c'est aussi et surtout pour mieux mettre au service du pays nos forces efficaces et nos responsabilités joyeusement acceptées, afin de mieux défendre ce qui est la base de son existence et sa mission dans le monde: notre liberté matérielle et spirituelle...

...Si bien que, devant les exigences urgentes de l'heure, on ne peut s'empêcher de se demander laquelle des deux conceptions celle de M. de Reynold ou la nôtre, est la plus démodée ?...

E. G.



Publications reçues

Odette SIMON, Docteur en droit, avocat à la Cour d'Appel de Paris. *Si j'avais su... ou la femme devant les difficultés de la vie*. Préface de M. Germain Martin. 1 vol. Recueil Sirey, Paris 1938, 20 fr. franc.

Voilà certes une brochure attendue de toutes les femmes françaises et qui leur permettra de prendre toutes mesures utiles au cours des mille et une circonstances difficiles, embrouillées de leur existence. « Si j'avais su... » Evidemment, si j'avais su... « Mais comment aurais-je pu savoir... ? » Que de fois n'entend-on pas ces lambeaux de phrases de désespoir au cours d'une consultation juridique. Eh! bien! M^{me} Odette Simon, en

style enjoué et clair, chapitre après chapitre, met à la portée de ses lectrices toutes les connaissances indispensables et point compliquées du tout qui leur épargneront de se trouver en face de situations souvent moralement et matériellement inextricables.

Que ce soient des questions de la vie courante comme celles d'objets perdus, de quittances, d'achats, de chambre à louer, de conditions de travail, ou de problèmes plus complexes comme ceux du mariage, de la puissance paternelle, du divorce et de ses conséquences, de l'enfant né hors mariage, du testament ou encore de l'héritage, etc., etc., l'auteur expose son sujet du point de vue pratique avant tout, avec exemples à l'appui, évitant le plus possible les termes juridiques souvent froids et trop savants, les circonlocutions inutiles, conservant cependant l'essentiel de ce qu'il a à nous enseigner.

Un seul regret pour nous, femmes suisses, c'est que ce petit volume ne puisse nous rendre le même service qu'à nos amies françaises, car les notions données et par voie de conséquences les solutions apportées aux questions traitées ne cadrent pas ou peu avec notre droit suisse. Tantôt la procédure de la loi française (qui consacre maintenant, répétons-le, la capacité pour la femme mariée d'agir, de traiter sans l'autorisation de son mari) permet des solutions rapides, moins compliquées, donc plus pratiques que celles de notre droit; tantôt au contraire, loi et procédure nous paraissent accumuler les formalités et multiplier à l'infini les embûches dont est pavée la route de la pauvre plaignante.

Bon succès donc au bienfaisant petit volume de M^{me} Odette Simon et souhaitons voir bientôt

sager sérieusement les nécessités de faire face à une invasion subite d'un côté ou d'un autre, ceci ne provient en aucune façon d'un affolement sans raison, ou d'une inquiétude sans motifs. Il s'agit tout simplement de précautions qui dans l'intérêt de la défense du pays, sont tout aussi importantes et aussi nécessaires que la défense militaire elle-même. Et nous autres femmes, pacifistes de cœur et d'âme, qui abhorrons de devoir nous occuper de tout cela, nous devons bien aussi déclarer nettement une fois que nous aurions encore bien plus horreur d'être annexés un jour ou l'autre par un système politique qui est diamétralement opposé à notre credo démocratique.

Si, du côté romand, l'on ne se rend pas compte de la propagande étrangère qui agit dans d'autres régions du pays, eh bien, si nous nous disons que les choses sont ainsi, pourquoi ne pas nous croire ? Pourquoi ne pas nous aider, nous soutenir, nous rendre de plus en plus forts, en pensant à notre belle devise: *chacun pour tous* ?

El. St.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Le Comité de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, s'est réuni le 12 janvier à Zurich. Trois questions principales firent l'objet d'une étude très approfondie: 1. *Le rôle de nos Associations féminines dans la défense du pays*; 2. *La question des réfugiés*; 3. *L'organisation du service civil pour les jeunes filles*.

1. M^{lle} Nef, présidente, donna un compte-rendu de la séance convoquée le 11 janvier, à Zurich, sur l'initiative de l'Office de Guerre pour l'Assistance Sociale. M. Saxer, Directeur de l'Office fédéral des Assurances sociales présida cette séance, à laquelle le Colonel Stammbach parla du rôle de la femme suisse pour la défense du pays. A la suite de cette séance à laquelle participaient les grandes organisations féminines, la Croix-Rouge et les Samaritains, un Comité d'action de 9 membres fut constitué. M^{lle} Nef a accepté d'y représenter l'Alliance et de se mettre en rapport avec les représentants de la Croix-Rouge et des Samaritains. Un effort devait être fait en vue de renforcer les contingents de ces organisations, il s'agit de faire appel aux Sociétés féminines et de les éclairer sur les moyens de se préparer effectivement aux tâches qui pourraient les attendre en cas d'épidémie ou de conflit.

2. La nouvelle Commission chargée d'étudier le projet de M^{lle} Neuschwander, sur le Service civil pour les jeunes filles a été constituée. Ses membres ont été choisis dans les quatre parties de la Suisse. Le service civil que proposent les Sociétés féminines est une préparation volontaire, civique et ménagère pour les jeunes filles et ne doit pas être confondu avec de nombreuses autres propositions ayant surgi ces temps.

LA GENEVOISE

Compagnie d'Assurances sur la Vie
Fondée à Genève en 1872

DIRECTION GÉNÉRALE: 2, Place de Hollande

Agents Généraux pour Genève:

MM. MÉGEVANT & CHUIT

59, Rue du Stand, Tél. 4 70 09.

INSPECTRICE: M^{me} J. VUILLIEN-ERNST

2, Rue des Vollandes, Tél. 5 00 48.

paraître un petit ouvrage semblable à l'usage des femmes suisses.

E. KAMMAGHER, av.

Cécile DELHORBE: *Edouard Rod*, 1 vol. Editions Victor Attinger, Paris et Neuchâtel. 1939.

Un sous-titre informe le lecteur que ce volume a été écrit d'après des documents inédits et avec vingt illustrations hors-texte. On y voit, en effet, la maison natale de Rod, à Nyon, ses diverses autres habitations, et, outre son propre portrait à divers âges, ceux de sa famille et de quelques amis illustres. Quant aux sources dont l'auteur s'est servi, elles sont nombreuses et variées: correspondance, articles, renseignements communiqués par les proches ou les amis, archives cantonales et universitaires, plus une cinquantaine d'ouvrages, dont ceux de Rod lui-même naturellement.

De tout cela, M^{me} Delhorbe a fait un livre qui fourmille de détails sur la vie et la production de l'écrivain. Livre touffu, que l'abondance même de la documentation rend parfois un peu confus. Il est vrai de dire aussi que la vie difficile de Rod, après une enfance triste, bien faite pour exacerber le complexe d'infériorité, ne se prête guère à un exposé lumineux; tant d'efforts sans cesse pour se frayer sa voie, tant d'insuccès, de heurts, de déboires! Et puis, ce désaccord perpétuel avec son milieu — autre élément de luttes. Pour les Français, il est trop Suisse, pour les Suisses, il est trop Français. On trouverait, dans ces pages véridiques encore plus d'un point à relever pour conclure, au sujet de l'homme et de son œuvre littéraire: manque d'une belle ligne harmonieuse.

M^{me} Delhorbe évoque les nombreuses célébrités parisiennes avec lesquelles Rod fut en rapports,